



Utilisation de courrier et de certificats médicaux m'appartenant

Par **yokyok**, le **24/01/2008** à **07:37**

Bonjour, je suis divorcée depuis 1996, malgré un divorce houleux (mon ex mari me battait) nous avons divorcé par consentement mutuel. si nous n'avons pas réussi notre mariage, nous avons pleinement réussi notre divorce, nous nous entendons très bien, et notre fille de 14 ans est une jeune fille épanouie. Aujourd'hui mon ex mari divorce à nouveau, mais sa deuxième femme à récupéré des lettres et des certificats médicaux m'appartenant que mon ex mari pensait avoir jeté il y a bien longtemps (elle les a récupérés à son insu) et les a donné à son avocat. Ces documents son utilisés sans mon autorisation, et je me sens humiliée que ma vie soit étalée de la sorte. A t'on le droit d'utilisez des documents ou encore des certificats médicaux appartenant à autrui sans son consentement?????

merci de me dire si j'ai un recours, car de voir mon nom cité dans une affaire de divorce qui ne me regarde en rien, et ma vie étalée ainsi au grand jour me perturbe, et perturbe également ma fille que nous avons épargné jusque la.

merci de votre réponse
salutations